



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E16331

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2023

ÉDITÉ LE 19/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1967

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 18/01/2002
30 000

Raison sociale : SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS ORCIARI

13 B RUE VICTOR HUGO
91210 DRAVEIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 34184835600018

Téléphone : 01 69 03 60 14

Fax : 01 69 03 75 95

Siret : 341 848 356 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2101872-001

Portable : 06 08 40 44 71

Site Internet :

E-mail : ets-orciari@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 91278364Y001

Responsabilité légale :

ORCIARI FERNANDO GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 91278364Y001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2019
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	06/12/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.